

Un patrimoine culturel à consommer sans excès

La bière belge est désormais scellée dans la liste du patrimoine culturel immatériel. La diversité de la culture brassicole est ainsi reconnue officiellement au niveau mondial.

Toute la Belgique gambrinale attendait cette décision depuis des mois, des années même. Et c'est d'Addis Abeba, en Éthiopie, que la bonne nouvelle est tombée ce mercredi matin. L'Unesco a inscrit la culture de la bière belge sur la liste du patrimoine culturel immatériel !

Si cette reconnaissance n'a pas de portée commerciale directe, elle va toutefois (re)donner une visibilité incomparable à tout le secteur brassicole belge, à travers le monde. Une visibilité qui existe déjà, mais qui va être boostée. « C'est une journée historique », clame Jean-Louis Vande Perre, président de la Confédération des Brasseurs de Belgique, une des institutions parmi d'autres qui soutenait cette candidature. « Les bières belges, les brasseries et la culture de la bière en Belgique sont à ce point imbriquées dans la société qu'elles sont devenues indissociables de l'identité belge. Les bières belges unissent Wallons, Bruxellois et Flamands dans la belgitude. Ce lien unique entre la bière et la Belgique, l'Unesco vient à présent de le reconnaître officiellement. La culture de la bière en Belgique est plus vivante que jamais grâce à la créativité des brasseurs, à la richesse des ingrédients et aux méthodes utilisées. »

En 2014, notre pays avait déjà introduit un dossier de candidature après que chaque communauté du pays ait validé ce souhait. Mais il y avait alors trop de dossiers belges déposés. Ce n'était que partie remise. En 2015, c'était au tour de la Communauté germanophone de pouvoir déposer la candidature au nom des trois communautés du pays. Et le dossier à cette fois été validé par le comité inter-

ministériel de l'Unesco.

La Belgique, communément baptisée « pays de la bière », reçoit donc ce titre en « première » mondiale. Dans un communiqué commun, les ministres de la Culture des trois Communautés du pays et celui de la Région bruxelloise, se disent ravis. « La reconnaissance par l'Unesco est le couronnement du travail d'innombrables brasseurs, amateurs de bière, promoteurs de bière et zythologues, qui ont porté notre culture de la bière à un niveau tel qu'elle mérite d'être protégée, clame Isabelle Weyckmans, vice-ministre-présidente de la Communauté germanophone. Elle donnera encore plus d'éclat et de rayonnement mondial à la culture de la bière en Belgique. »

Pour Alda Greoli, vice-présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « la culture de la bière ne valorise pas seulement le produit bière, dans toutes ses variétés. Elle comporte les habitudes sociales, les rituels, les traditions, les connaissances particulières et compétences d'individus. Elle contribue à une identité sociale. »

C'est donc un ensemble de critères autour de l'univers de la bière qui a permis à l'Unesco d'apprécier à sa juste valeur la richesse de la culture brassicole belge. Le comité d'évaluation a notamment apprécié les mesures de sauvegarde de la culture de la bière, comme le développement et l'offre de formations professionnelles. Si des universités forment nos ingénieurs brasseurs depuis des décennies, d'autres cursus ont vu plus récem-

ment le jour, comme les formations en micro-brasserie données par l'Ifapme depuis 4-5 ans, qui ont déjà débouché sur la création de micro-brasseries en

Wallonie. S'y ajoute la création d'un observatoire de la bière qui sera quelque part le garant de la pratique de l'art brassicole et de sa valorisation, avec la présence de représentants de brasseurs et des différentes communautés du pays.

Aux esprits chagrins qui vont regretter qu'on mette à l'honneur une « culture alcoolisée », Jean-Louis Vande Perre rappelle que sa Fédération promeut une consommation responsable, notamment via la campagne annuelle Bob, ou via un code publicitaire soft. Les mesures prises pour combattre la consommation abusive figuraient d'ailleurs dans le dossier remis à l'Unesco.

Qu'est-ce que ce titre va réellement apporter ? « C'est un encouragement moral important pour notre culture de la bière, mais il ne pourra toutefois être exploité commercialement sur nos étiquettes de bière, par exemple, commente Jean-Louis Vande Perre. Ce ne sera donc pas un outil direct de marketing, mais un symbole fort, reconnu mondialement. »

La reconnaissance de la « culture frite », dont les dossiers ont été validés récemment par la Communauté flamande et la Fédération Wallonie-Bruxelles, pourrait suivre dans les années à venir ! ■

JEAN-LUC BODEUX

STATISTIQUES

200

brasseries, toutes tailles confondues, du géant AB-Inbev à la pico-brasserie de Mont (Houffalize) et ses brassins de 70 litres !

1.500

bières différentes à déguster, au bas mot !

230

millions d'investissements en 2015, contre 180 en 2014. Sans oublier les 100 millions investis dans l'horeca, en infrastructures et marketing.

194

millions d'euros, c'est le montant des accises sur la bière en 2015.

53.800

emplois dont 49.000 indirects et 4.800 directs.

-4 %

La Fédération des brasseurs s'attend à une baisse de la consommation nationale de -4% en 2016 ! Soit moins de 8 millions d'hectos.

+8,1 %

La croissance se situait en 2015 à + 5,8 % en Europe, + 13,5 % hors Europe, soit une moyenne de + 8,1 % par rapport à 2014, soit 13 millions d'hectos exportés, avec la France comme premier marché. (J.-L. B.)

HUMEUR

JEAN-LUC BODEUX

ET SI LE BELGE (RE)PRENAIT CONSCIENCE DE LA QUALITÉ DE SES BIÈRES ?

Voilà une reconnaissance amplement méritée, qui devrait encore booster l'image de la bière belge à l'étranger. En voyage aux confins du Népal la semaine dernière, nous avons de fait pu remarquer que seules nos bières étaient valorisées de façon commune à l'entrée de certains établissements horeca, qu'il s'agisse des bières du géant mondial AB-Inbev, des trappistes ou des bières « familiales ».

Cette visibilité existe donc bien sur le terrain et la reconnaissance de l'Unesco sera un « plus » supplémentaire. C'est important, car la concurrence mondiale pour des bières spéciales, au sens large, est de plus en plus forte. Nos voisins proches ou lointains copient les bières belges, mais innovent aussi, de façon qualitative qui plus est. Citons les USA, la France, l'Italie, notamment. Le nombre de (micro) brasseries explose partout et il faudra être fort et inventif pour garder notre ardeur brassicole d'avance. Cette reconnaissance de l'Unesco devra donc être vue par nos brasseurs comme une nouvelle étincelle, et non comme un oreiller doré sur lequel ils peuvent se reposer glorieusement. Mais le travail de redynamisation devra

d'abord se faire en interne, car la bière belge n'est plus prophète chez elle. C'est regrettable, à un moment clé où la création de brasseries n'a jamais été aussi forte depuis la dernière guerre, même si elle reste nettement plus timorée que chez nos voisins français, hollandais, italiens, espagnols... Comme le dit un slogan de la Fédération des brasseurs, « Soyons fiers de nos bières ». Si l'Unesco pouvait redonner un éclairage nombriliste à nos produits, ce serait déjà une belle victoire. Exigeons donc de nos cafetiers que nos bières soient bien plus présentes, en variété, dans leurs frigos, car c'est souvent pitoyable. En tout cas insuffisant pour le « Pays de la bière » !

l'expert « D'accord pour le terroir, mais l'alcool reste un puissant psychotrope »

Célébrer la culture de la bière ? Une ode à notre terroir ou une énième opération de com des alcooliers pour que le Belge s'enivre davantage, malgré les ravages de l'abus d'alcool ? Martin de Duve, directeur d'Univers-Santé (UCL) et coordonnateur du réseau « Jeunes, alcool et société », ne veut pas voir que la face sombre de cette reconnaissance : « Ici, on est clairement dans une démarche qualitative qui interroge moins que les campagnes brutales pour inciter à une consommation massive et excessive de l'alcool. On est plutôt dans le monde de la micro-brasserie, de la mise en avant de la qualité au lieu de la quantité. Nous n'avons pas d'objection majeure à ce type de démarche. »

Pour autant, l'expert n'est pas dupe : la reconnaissance par l'Unesco est un des multiples moyens que le secteur de la bière utilise pour « normaliser » un produit qui est en fait un psychotrope légal. « Il faudrait interdire toute publi-

citée pour tous les psychotropes, drogues illégales comme médicaments ou alcool. Le souci, c'est que l'alcool est déjà tellement normalisé que cette démarche-ci ne va pas changer grand-chose. »

Et de réagir contre une tentative de caricature : « On aimerait nous faire passer pour des ringards, des hygiénistes, des partisans de la prohibition. C'est faux. Nous prônons une consommation raisonnée et raisonnable. Mais aussi la fin de la pub. Et le remplacement du jury d'éthique publicitaire (JEP), qui est clairement juge et partie. S'il était équitable, il prendrait des décisions qui coûteraient à certains de ses membres. Il n'est donc pas étonnant qu'il manifeste tant de compréhension face à des campagnes qui, pour nous, dépassent clairement les limites de l'éthique. Bien entendu qu'il y a une consommation

raisonnable et mesurée d'alcool possible. Bien entendu que l'alcool fait partie de notre culture. Mais c'est aussi un puissant psychotrope. La pub est interdite pour toutes les substances psycho-

tropes, mais pas pour l'alcool. Tant que le législateur aura tant de coupable tolérance pour la publicité débridée à propos de ce produit, on ne pourra pas lutter sérieusement contre la surconsommation. Il semble impossible d'ouvrir même le débat sur l'interdiction de la pub pour l'alcool. On trouverait choquant de faire de la pub pour du valium ou du cannabis, mais on l'admet sans réserve pour l'alcool. Le problème est que cette pub pousse à la surconsommation, le consommateur n'est plus libre de faire un choix éclairé. » ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS